

Option Complete

Complément facultatif pour futurs propriétaires et plus encore

Garantie d'extension et conditions préférentielles sur les hypothèques

Description

Option Complete est un élément facultatif des assurances d'épargne et de risque Swiss Life Dynamic Elements, Swiss Life FlexSave et Swiss Life Immo Elements. Il permet d'élargir la couverture des risques sans examen de santé en cas de changement de situation, et englobe des conditions préférentielles sur les hypothèques Swiss Life à taux fixe.

Public cible

Option Complete est fait pour vous si vous souhaitez adapter votre couverture des risques en cas de changement dans votre vie, et/ou si vous souhaitez acquérir une maison ou un appartement à l'avenir tout en vous assurant dès à présent des avantages.

Avantages

- Possibilité, en cas de survenance de divers événements, d'augmenter le capital décès assuré de 100 000 francs au maximum, et une rente en cas d'incapacité de gain ou les primes, de 5000 francs au maximum.
- Conditions préférentielles sur les hypothèques Swiss Life à taux fixe (à condition que les critères d'octroi d'une hypothèque Swiss Life soient remplis).
- En cas de souscription d'une hypothèque Swiss Life à taux fixe, la valeur de rachat disponible est intégralement prise en compte en tant que fonds propres.

www.swisslife.ch/fr/optioncomplete

En bref: faits et chiffres

Offre

Type d'élément proposé	Option facultative des assurances d'épargne et de risque Swiss Life Dynamic Elements, Swiss Life FlexSave et Swiss Life Immo Elements.
------------------------	--

Prestations

Garantie d'extension	<p>Jusqu'à la 55^e année révolue, vous pouvez, dans un délai de trois mois suivant la survenance de l'un des événements mentionnés ci-après, augmenter le capital décès assuré de 100 000 francs au maximum, et la rente assurée en cas d'incapacité de gain ou la prime de 5000 francs au maximum.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mariage • Enregistrement d'un partenariat • Naissance/adoption d'un enfant • Démarrage d'une activité lucrative indépendante • Achat ou construction d'un logement en propriété à usage personnel (au plus tard trois mois après la date de l'emménagement) <p>A l'expiration de chaque tranche de cinq années d'assurance, vous pouvez également augmenter une éventuelle rente en cas d'incapacité de gain déjà souscrite de 10% au maximum, à condition que l'augmentation n'excède pas 2000 francs.</p> <p>Sous réserve de la déduction maximale autorisée dans le pilier 3a, vous pouvez aussi demander une augmentation de prime correspondant à 5% au maximum de la prime de l'année précédente.</p>
Conditions préférentielles	Conditions préférentielles sur les hypothèques Swiss Life à taux fixe. Le montant du rabais et celui du prêt hypothécaire maximum pouvant être accordé à des conditions préférentielles dépendent de la situation du marché.



Informations complémentaires et conseil personnalisé

L'Option Complete vous intéresse? Votre conseiller se tient à votre disposition.

Swiss Life SA, General-Guisan-Quai 40, Case postale, 8022 Zurich, Tél. 0800 378 378, www.swisslife.ch/fr/optioncomplete